



Confédération Européenne de Pétanque

REGLEMENT

COUPE D'EUROPE DES CLUBS - QUALIFICATION

RULES

EUROPEAN CUP FOR CLUBS - QUALIFICATION

GENERALITES

Article 1

La Coupe d'Europe des Clubs (EuroCup) est organisée selon les règles établies par son Comité Directeur.

Article 2

L'EuroCup est une Compétition Européenne destinée à encourager la participation et promouvoir le Sport Pétanque afin de couronner chaque année le meilleur Club d'Europe

Article 3

Le tour de qualification doit être joué la semaine 30 sauf un agrément précédent du Comité Directeur de la CEP.

SELECTION – QUALIFICATION

Article 4

Chaque Fédération Nationale peut décider du mode de qualification ou de sélection du club qui doit représenter son pays dans cette Coupe d'Europe des clubs.

Article 5

Les fédérations doivent confirmer leur participation auprès du Secrétaire Général de la CEP le 15 Mars pour intégration dans le tirage au sort.
Les données de détails de chaque club doivent parvenir au Secrétaire Général pour le 1er Avril. Le non – respect de ces dates peut aller jusqu'à l'exclusion de la fédération concernée de la Coupe d'Europe des Clubs.

GENERAL

Article 1

The European Cup for Clubs (EuroCup) is organised in accordance with the rules established by the CEP Executive Committee.

Article 2

The EuroCup is a European Competition designed to encourage participation whilst promoting the Sport of Pétanque and each year, to find the best European Club.

Article 3

This qualification round must be played by week 30 unless previously agree by the CEP Executive Committee.

SELECTION – QUALIFICATION

Article 4

Each national Federation may decide upon the method of qualification or selection of the club that is to represent it in this EuroCup.

Article 5

Confirmation of the Federations participation must be with the General Secretary by the 15th March for inclusion in the draw.
The details of each club must be with the General Secretary by the 1
Failure to meet these set dates may result in the offending Federation being excluded from the EuroCup.

Article 6

Les 8 meilleures nations issues de ce tour qualificatif seront qualifiées pour la finale qui aura lieu dans la semaine 48.

Article 6

The top 8 nations from this qualifying round will compete in the finals which will be held in week 48.

INSCRIPTIONS**Article 7**

Chaque fédération participante verse à la CEP des droits spécifiques d'inscription à cette Coupe d'Europe des Clubs.

Ces frais d'inscription sont basés sur le nombre de licenciés et fixés selon le barème suivant :

- <1 000 licenciés 150 €
- 1 001>3 000 licenciés 300 €
- 3 001>5 000 licenciés 450 €
- 5 001>10 000 licenciés 750 €
- 10 001 et plus licenciés 1,200 €

Ces frais d'inscriptions doivent être versés à la CEP dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

ENTRY FEES**Article 7**

Each participating Federation will pay the CEP a registration fee specifically for the EuroCup.

The entry fee is based upon the number of license holders and fixed according to the following scale:

- up to 1000 licensed € 150
- 1001 - 3000 licensed € 300
- 3001 - 5000 licensed € 450
- 5001 - 10000 licensed € 750
- 10001 + licensed € 1,200

The registration fee must be paid to the CEP within 30 days of receipt of the invoice.

FORMULE**Article 8**

Le tour de Qualification de la Coupe d'Europe des Clubs se joue par groupes.

Le Comité Exécutif de la CEP définira le nombre de groupes et le nombre d'équipes par groupe lors du tirage au sort de la Réunion de Printemps.

Le tirage au sort du tour qualificatif répartira les 4 meilleures nations de l'année précédente dans des groupes différents. Les autres nations seront tirées au sort.

FORMULA**Article 8**

The EuroCup Qualification round will take place in groups. The CEP Executive Committee will set the number of groups and teams per group at the time of the draw during their Spring Meeting.

The draw for the qualifying round will seed the top 4 nations, from the previous year into separate groups. The remaining nations will be randomly drawn.

Article 9

Chaque équipe peut être constituée de 6 à 8 joueurs dans les conditions suivantes :

- Les équipes de 6 joueurs doivent posséder au moins 1 joueur du sexe opposé au reste de l'équipe ;
- Les équipes de 7 ou 8 joueurs doivent posséder au moins 2 joueurs du sexe opposé au reste de l'équipe.

Article 9

Each team can consist of 6-8 players under the following conditions:

- The teams of 6 players must possess at least 1 player of the opposite gender to the rest of the team;
- The teams of 7-8 players must possess at least 2 players of the opposite gender to the rest of the team.

Article 10

Tous les participants doivent être licenciés au Club qu'ils représentent au moment de la compétition et ne peuvent en aucun cas jouer pour un autre club en cours de compétition.

Article 10

All the participants must be licensed with the Club that they represent at the time of the competition and may not, under any circumstances, play for another club during the course of the competition.

COMPETITION**Article 11**

Les règles de jeux sont celles du « Règlement Officiel du Jeu de Pétanque » de la FIPJP et toutes les variations instaurées dans cette Coupe d'Europe des Clubs.

COMPETITION**Article 11**

The regulations for play shall be the "Official International Rules of the Game of Pétanque" set by the FIPJP and any variations set out in these "EuroCup Rules".

Article 12

Les terrains de jeux sur lesquels doit avoir lieu la compétition doivent avoir les dimensions requises soit 15 x 4 mètres, être délimités, numérotés et si possible clôturés. (une tolérance pourra être admise pour des jeux de 13 x 3 mètres)
L'aire de jeux doit être couverte de sorte que le temps ne puisse pas interrompre le déroulement des parties, et les terrains doivent être suffisamment éclairés (300 lux au sol).
Le nombre total de terrains requis doit accueillir le nombre d'équipes/jeux pour le groupe affecté au lieu.

Article 12

The lanes on which the competition takes place must have the required dimensions of 15 x 4 metres, be marked out numbered and, if possible, enclosed (a tolerance will be allowed for lanes of 13 x 3 metres)
The playing area must be covered so that the weather will not interrupt the running of the games and they must be sufficiently well lit (300 lux at ground level)
The total number of lanes required must accommodate the number of teams/games for the group assigned to the venue.

Article 13

Chaque fois que possible un membre du Comité Exécutif de la CEP supervisera chaque groupe. Toutefois, pour chacun un contact avec un numéro de téléphone et adresse e-mail sera désigné.

Article 13

Whenever possible a member of the CEP Executive Committee will oversee each group. However, for each a contact telephone number and email address will be given.

Article 14

La Fédération du club hôte nommera un arbitre qui aura, au moins, le grade d'Arbitre National et ne doit pas appartenir à des clubs faisant partie du groupe, sauf s'il a le grade d'Arbitre Européen ou International.

Article 14

The Federation of the host club will appoint an umpire who will have, at least, the grade of National Umpire and must not belong to the clubs within the group, except if he has the grade of European or International Umpire.

Article 15

Les joueurs de chaque club doivent porter une tenue vestimentaire propre, convenable et identique de l'équipe qui comprendra le badge de leur club sur leur poitrine.

Remarque : pour les finales les jeans de n'importe quelle couleur sont interdits.

Article 15

The players of each Club must wear clean and tidy matching team strip which will include their Club badge on their chest.

Note: for the finals jeans of any colour are forbidden.

Article 16

Des publicités sont autorisées sur la tenue des participants à raison de deux fois 50 cm².

Elles devront être identiques pour les joueurs et joueuses d'une même équipe.

Article 16

Advertising is authorised on the kit of the participants, subject to it being two times 50 cm².

The advertising must be identical for all the players in the club team.

Article 17

Chaque nation doit nommer un délégué ou coach qui sera chargé d'assurer, en particulier, la conduite des joueurs et qu'ils sont dans la tenue vestimentaire correcte.

Le Délégué/coach doit répondre à toutes les demandes de l'équipe et lorsque nécessaire effectuer les différents tirages au sort.

Le Délégué/coach doit avoir une licence valide.

Article 17

Each Nation must appoint a delegate or coach who will be responsible for ensuring, in particular, the players conduct and that they are in the correct kit.

The Delegate/Coach must answer any requests for the team and when required carry out the different random draws.

The Delegate/Coach must have a valid licence.

Article 18

Il est interdit de fumer et d'utiliser les téléphones portables sur les aires de jeux.

Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition

Article 18

It is forbidden to smoke or to use a mobile telephone in the area of play.

It is also forbidden to consume alcohol during the competition.

Article 19

Le juge-arbitre de l'événement doit vérifier les licences des joueurs et des délégués / coach pour s'assurer qu'elles sont valides et conformes à ces règles.

Article 19

The umpire for the event must check the licences of the players and delegates/coaches to ensure they are valid and in accordance with these rules.

JOUER

Article 20

Les rencontres de la Coupe d'Europe des Clubs se déroulent de la manière suivante:

- La Triplette Mixte rencontre la triplette mixte du club opposé
- La Triplette Libre rencontre la triplette libre du club opposé
- La Doublette Mixte rencontre la doublette mixte du club opposé et les deux doublettes libres rencontrent les deux doublettes libres du club opposé

Les joueurs peuvent ne pas être changés en cours de jeu.

Article 21

1 point est attribué à chaque partie gagnée, ainsi une rencontre peut être gagnée 5 :0, 4 :1 ou 3 :2

1 point est attribué à chaque rencontre gagnée.

Toutes les équipes doivent jouer tous leurs jeux, car les résultats peuvent s'avérer important dans un cas d'égalité des résultats.

Article 22

La formule suivante est appliquée pour décider des résultats:

1. Nombre de points de rencontres et si deux ou plusieurs équipes sont à égalité :
2. Les points de matchs entre les équipes à égalité
3. La différence de points entre les équipes à égalité
4. La différence de points entre les toutes les équipes du groupe

PLAY

Article 20

The meetings of the European Cup for Clubs will take place in the following manner:

- The Mixed triples meets the Mixed triples of the opposing club
- The Open triples meets the Open triples of the opposing club
- The Mixed doubles meets the Mixed doubles from the opposing club and the two Open doubles meet the two Open doubles of the opposing club

Players may not be changed during a game

Article 21

1 point is given for each Game won, so a meeting can be won 5:0, 4:1 or 3:2

1 point is given for each Meeting won.

All the teams must play all of their games, as the results may prove important in a case of equal results.

Article 22

The following formula will be applied to decide the results:

1. Number of Meeting Points
- and if two or more teams are tied:
2. Game Points between the tied teams
 3. Points Difference between the tied teams
 4. Points Difference between all the teams in the group

Article 23

Pendant toute la durée des parties, le délégué ou coach devra être avec l'équipe et seulement à la place qui leur aura été attribuée par les organisateurs.

Le délégué ou coach, ne doit pas bouger, ni gesticuler lorsque les joueurs et joueuses évoluent, et en aucun cas il/elle ne pourra intervenir sur les terrains de jeu.

A la demande des joueurs, le délégué ou coach est autorisé à donner des conseils à l'équipe à la condition que leur implication dans l'équipe ne prenne pas plus que le temps que la minute prescrite pour jouer le but ou une boule.

Article 23

During all games, the delegate or coach must be with the team but only at the place attributed to them by the organisers.

The delegate or coach must not move or gesticulate while the players perform and, in no circumstances, is he/she permitted on the playing area.

At the request of the players the delegate or coach is permitted to give advice to the team on condition that they do not call out to the team or their involvement results in the team taking more than the prescribed 1 minute to play the jack or a boule.

FINANCEMENT**Article 24**

Tous les clubs participants et leurs accompagnateurs sont responsables de leurs propres frais de voyage, d'hébergement et de restauration.

Le pays hôte doit être prêt à aider à l'organisation de l'hébergement pour les équipes participantes et accompagnateurs.

Le pays hôte est responsable pour les dépenses de l'organisation et les dépenses/coûts pour de l'arbitre.

FINANCE**Article 24**

All participating clubs and their supporters are responsible for their own travelling expenses, accommodation and food.

The host Nation must be prepared to help with the organisation of the accommodation for the visiting teams and supporters.

The host Nation is responsible for the expenses of the organisation and the expenses/costs for the umpire.